

Procès-verbal de la séance régulière des membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, tenue le jeudi 18 janvier 2024, à 20 h 30 à la salle de rencontres de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Martin Dampousse, président
- Monsieur Mario Lemay, deuxième vice-président
- Monsieur Marc-André Savaria, directeur
- Monsieur Gaétan Marcil, directeur
- Madame Sylvie Beaulieu, directrice
- Monsieur Claude Dalpé, directeur
- Monsieur Dany Charbonneau, directeur

Monsieur Jean Bergeron, directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que Mesdames Amélie Poirier, membre substitut de la Ville de Sainte-Julie et Marie-Josée Daigle, secrétaire-trésorière adjointe étaient aussi présents.

Résolution 24-5463 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU JEUDI 18 JANVIER 2024

Sur proposition de Monsieur Mario Lemay appuyé par Monsieur Marc-André Savaria il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la séance régulière des membres du conseil d'administration du jeudi 18 janvier 2024 tenue à 20 h 30 à la salle de rencontres de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

L'ordre du jour est le suivant :

- | | |
|--------------------|---|
| Résolution 24-5464 | Approbation du procès-verbal de la séance du 21 décembre 2023 |
| Résolution 24-5465 | Fin d'emploi d'un employé en probation |
| Résolution 24-5466 | Approbation des dépenses du 22 décembre 2023 au 18 janvier 2024 |
| | Prochaine séance |
| Résolution 24-5467 | Levée de l'assemblée |

Entrée en vigueur : 18-01-2024

Résolution 24-5464 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2023

Sur proposition de Madame Sylvie Beaulieu appuyé par Monsieur Dany Charbonneau il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance des membres du conseil d'administration de la RIEP tenue le 21 décembre 2023.

Entrée en vigueur : 18-01-2024

Résolution 24-5465 FIN D'EMPLOI D'UN EMPLOYÉ EN PROBATION

CONDIRÉRANT QUE l'employé temporaire #298, embauché le 6 novembre 2023 et dont la période de probation de six mois selon l'Article 4.01-b) de la présente convention collective n'est pas terminée, ne satisfait pas aux exigences de l'emploi;

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Monsieur Gaétan Marcil appuyé par Monsieur Claude Dalpé, il est unanimement résolu d'approuver la fin d'emploi de l'employé temporaire #298.

Entrée en vigueur : 18-01-2024

Résolution 24-5466 APPROBATION DES DÉPENSES DU 22 DÉCEMBRE 2023 AU 18 JANVIER 2024

Sur proposition de Madame Sylvie Beaulieu appuyé par Monsieur Mario Lemay, il est unanimement résolu d'approuver les dépenses au fonds d'administration du 22 décembre 2023 au 18 janvier 2024.

Entrée en vigueur : 18-01-2024

PROCHAINE SÉANCE

Tel que fixé statutairement par la résolution 84-651, la prochaine séance régulière des membres du conseil d'administration se tiendra le jeudi 15 février 2024 à 20h30 à la salle de rencontres de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes;

Entrée en vigueur : 18-01-2024

Résolution 24-5467 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Monsieur Dany Charbonneau appuyée par Monsieur Claude Dalpé, il est unanimement résolu de lever l'assemblée

Entrée en vigueur : 18-01-2024

.....
Président

.....
Secrétaire-trésorière adjointe